

RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE LIÉES AUX TRANSPORTS

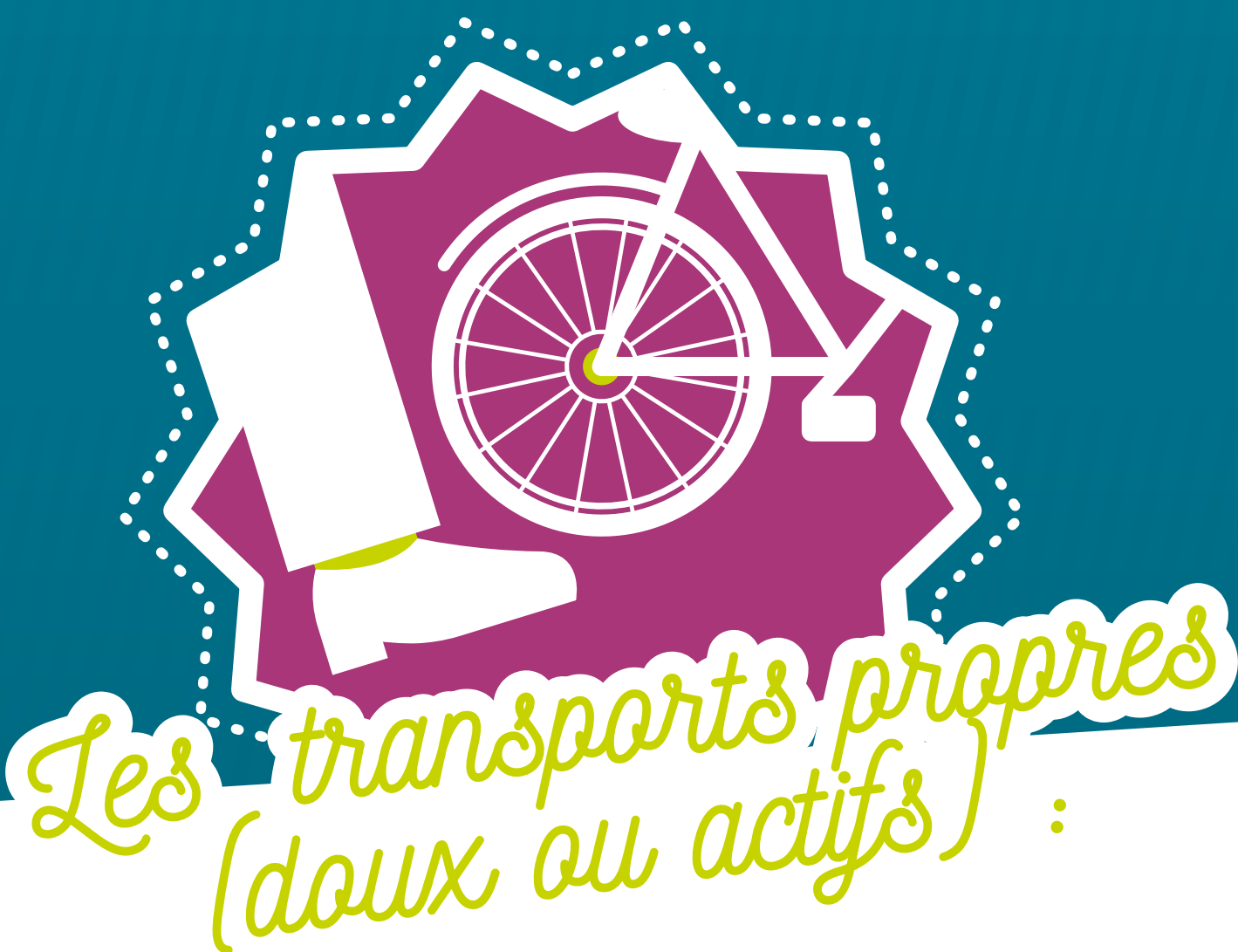
UN DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En France, le secteur des transports (marchandises et individuels) est le 1^{er} émetteur de gaz à effet de serre. Agir dans ce secteur est donc prioritaire pour tous.

(DÉFINITION)

La mobilité durable consiste à **optimiser ses déplacements** pour être le plus respectueux possible de l'environnement. C'est également pratiquer l'intermodalité : passer d'un mode de transport à un autre en toute simplicité durant un même trajet tout en limitant l'utilisation de véhicules motorisés.

OPTER POUR DES MODES DE DÉPLACEMENTS DITS DURABLES :



La marche à pied, le vélo, etc., sont bons pour la santé et l'environnement. Sur de courtes distances, ils sont plus rapides.



Le bus, train, métro, tramway, etc., limitent l'usage de véhicules particuliers, les nuisances sonores et les coûts de déplacements. Ils sont plus respectueux de l'environnement.



Le covoiturage, l'auto-partage, etc., optimisent l'utilisation de véhicules particuliers, diminuent la circulation, la pollution, les dépenses et créent du lien social.

ADAPTEZ VOS DÉPLACEMENTS ! LES MODES DE TRANSPORTS ÉVOLUENT ET LES PRATIQUES DE DÉPLACEMENTS AUSSI !

Aujourd'hui, les nouvelles technologies nous permettent de limiter, voire supprimer certains déplacements (télé-travail, visio-conférence, etc.).